

Paris, le 26 février 2026 à 08h30

COMMUNIQUE DE PRESSE

Incendie sur l'unité d'extraction de sables minéralisés d'Eramet Grande Côte : suspension de production et déclaration de force majeure

- Un incendie localisé s'est déclaré le 22 février dans l'après-midi sur la WCP (Wet Concentration Plant) du site d'Eramet Grande Côte (EGC), au Sénégal. L'incident a été maîtrisé puis totalement éteint aux alentours de 20 heures le jour même, sans faire de victime ni de blessé.
- L'incendie a conduit à la mise à l'arrêt de la WCP. Son indisponibilité interrompt le procédé de production et entraînera l'arrêt de l'ensemble du site à la fin du mois de mars 2026, pour une période longue dont la durée reste indéterminée à ce stade. Des investigations techniques sont en cours afin de déterminer les circonstances de l'incendie et d'évaluer l'état des installations concernées.
- En conséquence, EGC a notifié à ses clients et fournisseurs concernés l'activation des clauses de force majeure prévues par ses contrats.
- Le Groupe a également décidé de suspendre sa guidance 2026 relative à la production de HMC (*Heavy Mineral Concentrate*), dans l'attente d'une évaluation plus précise de l'impact de l'incident.

Les premières inspections conduites confirment que l'incendie est resté circonscrit aux installations de la première étape du processus de tamisage de la WCP (Wet Concentration Plant), l'unité de concentration humide où les minéraux lourds sont séparés du sable extrait.

Les installations de la seconde étape du procédé, notamment les spirales de séparation des sables minéralisés n'ont pas été touchées.

La MSP (Mineral Separation Plant), unité aval implantée à terre à environ une dizaine de kilomètres de la WCP, n'est pas concernée par le sinistre.

L'incendie survenu sur la WCP a entraîné son arrêt. Cette situation interrompt la production et conduira à la mise à l'arrêt de l'ensemble du site pour une période prolongée à partir de mars 2026, sans date de reprise définie à ce stade. Des investigations sont en cours pour déterminer les causes de l'incendie et évaluer l'état des installations concernées.

En conséquence, EGC a notifié à ses clients et fournisseurs concernés l'activation des clauses de force majeure prévues par ses contrats.

Pour rappel, le Groupe avait communiqué une guidance de production de HMC (Heavy Mineral Concentrate) supérieure à 900 kt-HMC en 2026, globalement stable par rapport à 2025. Dans ces circonstances, le Groupe a décidé de suspendre cette guidance. Une actualisation sera communiquée dès que les investigations permettront de disposer d'une meilleure visibilité et de quantifier précisément les effets sur la production d'EGC et au niveau du Groupe.

Les équipes en charge de l'investigation technique d'Eramet Grande Côte ont sécurisé les installations et sont pleinement mobilisées pour gérer la situation dans les meilleures conditions. Le Groupe Eramet leur apporte tout son soutien et tient à saluer l'engagement de l'ensemble des collaborateurs et des services publics de secours impliqués dans la gestion de cet événement.

Les premières modalités d'adaptation de l'activité liées à l'arrêt du site ont été présentées aux représentants du personnel, dans le cadre d'un dialogue social étroit et transparent. Une évaluation des conséquences sur l'organisation des équipes est en cours afin de définir les modalités d'accompagnement adaptées.

La sécurité des collaborateurs, des sous-traitants et des communautés environnantes constitue la priorité absolue du Groupe Eramet et d'Eramet Grande Côte. Un dispositif spécifique a été activé pour assurer un lien permanent avec les communautés riveraines, incluant des points d'information réguliers et un dialogue direct avec les parties prenantes locales.

Le Groupe communiquera de nouveau dès que des éléments complémentaires seront disponibles.

À PROPOS D'ERAMET

Eramet transforme les ressources minérales de la Terre pour apporter des solutions durables et responsables à la croissance de l'industrie et aux défis de la transition énergétique.

Ses collaborateurs s'y engagent par leur démarche citoyenne et contributive dans l'ensemble des pays où le groupe minier et métallurgique est présent.

Manganèse, nickel, sables minéralisés, et lithium : Eramet valorise et développe les métaux indispensables à la construction d'un monde plus durable.

Partenaire privilégié de ses clients industriels, le Groupe contribue à rendre les infrastructures et les constructions robustes et résistantes, les moyens de mobilité plus performants, les outils de santé plus sûrs, les appareils de télécommunications plus efficaces.

Pleinement engagé dans l'ère des métaux, Eramet ambitionne de devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre, pour le bien vivre ensemble.

www.eramet.com



CONTACT INVESTISSEURS

Directrice des Relations Investisseurs

Sandrine Nourry-Dabi

T. +33 1 45 38 37 02

sandrine.nourrydabi@eramet.com

CONTACT PRESSE

Chargée de Relations Presse

Nedjma Amrani

T. +33 7 65 65 44 49

nedjma.amrani@eramet.com